



4J

LES 4 JOURS DEBEER

LES 4 JOURS DEBEER

3^{ème} édition

21 AU 24
SEPTEMBRE 2023

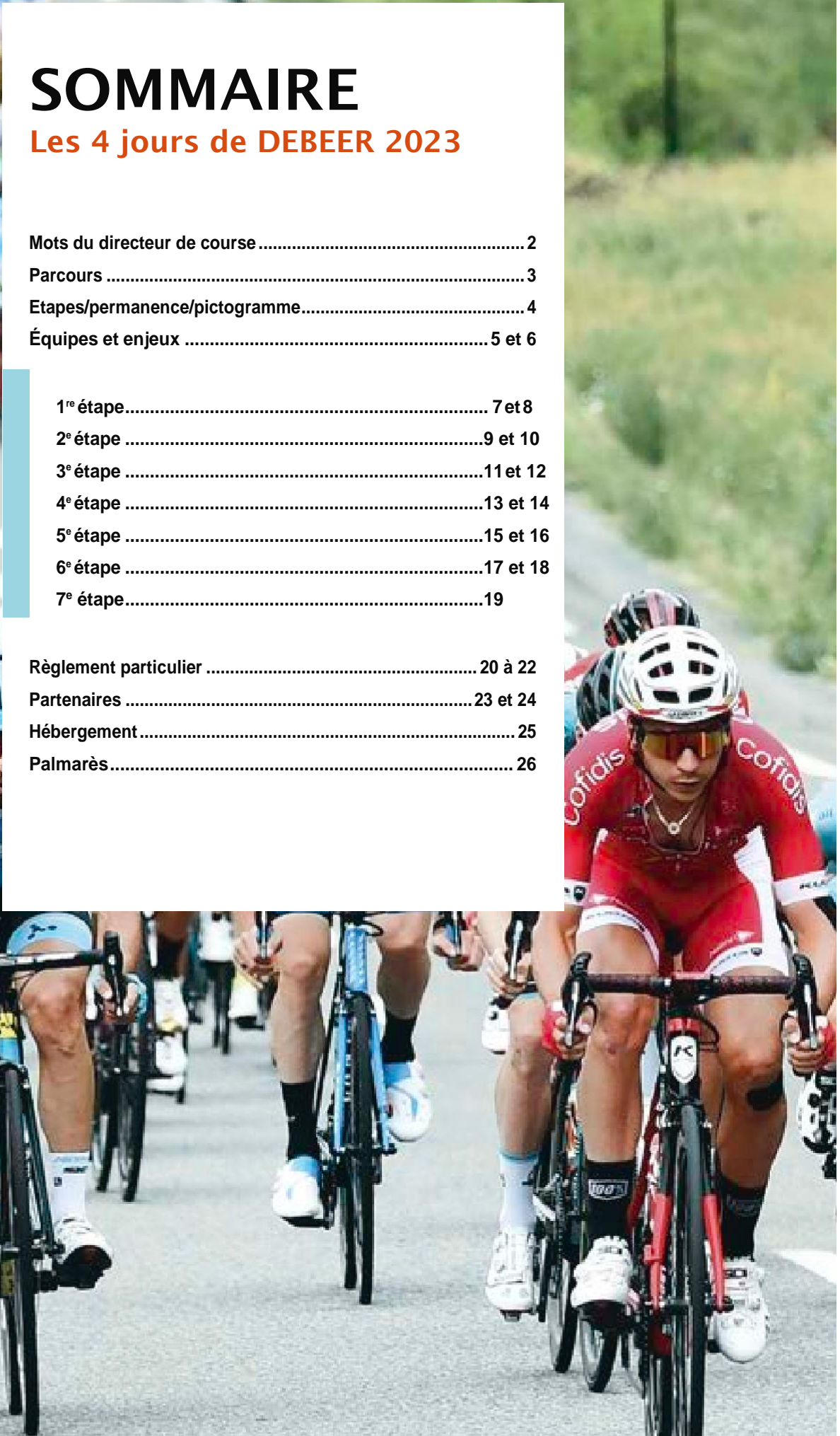
SOMMAIRE

Les 4 jours de DEBEER 2023

| | |
|------------------------------------|--------|
| Mots du directeur de course | 2 |
| Parcours | 3 |
| Étapes/permanence/pictogramme..... | 4 |
| Équipes et enjeux | 5 et 6 |

| | |
|----------------------------|----------|
| 1 ^{re} étape..... | 7 et 8 |
| 2 ^e étape | 9 et 10 |
| 3 ^e étape | 11 et 12 |
| 4 ^e étape | 13 et 14 |
| 5 ^e étape | 15 et 16 |
| 6 ^e étape | 17 et 18 |
| 7 ^e étape..... | 19 |

| | |
|-----------------------------|----------|
| Règlement particulier | 20 à 22 |
| Partenaires | 23 et 24 |
| Hébergement..... | 25 |
| Palmarès..... | 26 |





MOTS DU DIRECTEUR DE COURSE

DES ETOILES DANS LES YEUX

De la nouveauté, des originalités et des graines de stars. Pédalez et appréciez le spectacle : les 4 jours de DEBEER n'arrêteront pas de vous surprendre et de vous séduire.

À l'heure de sa 3^{ème} édition, la course ne demande qu'à s'émanciper et l'objectif est que vous, les coureurs, vous écriviez en caractères majuscules l'histoire du cyclisme de demain de la région.

Été après été, on prend de la vitesse pour faire fondre de plaisir nos roues sur les routes du Nord de la France.

Avec le soutien des collectivités et des communes qui nous accueillent comme celles que nous traversons, notre Tour vous mettra des étoiles dans les yeux.

Le Tour de France a rendu hommage à notre région à plusieurs reprises depuis quelques années en visitant certains de ses lieux fétiches : les secteurs pavés de Roubaix, la trouée d'Arenberg et tant d'autres.

Du 21 au 24 septembre prochain, notre course se met en selle à Comines autour de Lille pour ensuite filer vers la cote le long de la frontière belge .



PARCOURS

KILOMÉTRAGE TOTAL : 490 KM dont 450 KM de Course



LES 4 JOURS DEBEER

ÉTAPES

| Date | Étape | Départ | Arrivée | Km |
|--------------------------|-----------------------|------------|------------|-----------|
| Judi 21 septembre AM | 1 ^{re} étape | Comines | Saint Omer | 86 km |
| Judi 21 septembre PM | 2 ^e étape | Saint Omer | Bergues | 60 km |
| Vendredi 22 septembre AM | 3 ^e étape | Bourbourg | Wissant | 87 km |
| Vendredi 22 septembre PM | 4 ^e étape | Wissant | Bourbourg | 58 km |
| Samedi 23 septembre AM | 5 ^e étape | Gravelines | Gravelines | 13*2 km |
| Samedi 23 septembre PM | 6 ^e étape | Gravelines | Pitgam | 62 km |
| Dimanche 24 septembre AM | 7 ^e étape | Bailleul | Messen | 65 km |
| Dimanche 24 septembre PM | | Comines | Comines | Cérémonie |

Dénivelé positif : 3245m

PERMANENCE

PERMANENCE DE DÉPART

Mercredi 20 septembre de 16h00 à 20h00

Directement au lieu de Départ

Réunion du Directeur de course :

Judi 7 septembre à 19h00 au lieu de départ

Collation prévue

Réunion des directeurs sportif et du staff.

Judi 14 septembre à 19 h à Wasquehal

TÉLÉPHONES DE LA PERMANENCE

Permanence sportive

Debeer Pierre henri

: + 33 (0)6 63 36 26 82

Evrard Louis

+33(0)6 60 71 94 59

Permanence médicale

docteur Debeer

: + 33 (0)6 87 09 44 16

Presse : Louis Debeer

+ 33 (0)6 40 16 67 67

PICTOGRAMMES

- | | | | |
|--|---------------------------------|--|--|
| | Point de Passage Obligé | | Col hors catégorie |
| | Départ | | Col ou côte de 1 ^{re} catégorie |
| | Départ réel | | Col ou côte de 2 ^e catégorie |
| | Point de chronométrage (C.T.M.) | | Col ou côte de 3 ^e catégorie |
| | Ravitaillement | | Col ou côte de 4 ^e catégorie |
| | Zone de collecte | | Sprint - bonifications |
| | Dernier kilomètre | | |
| | Arrivée | | |

4J

LES 4 JOURS DEBEER

ÉQUIPES



Groupama - FDJ



Cofidis
Solutions Crédits



AG2R
La Mondiale



Vital Concept
B&B Hotels



Total Direct
Energie



Arkea
Samsic



Deceuninck
Quick step



Wanty
Gobert



Trek
Segafredo



Lotto
Soudal



LES 4 JOURS DEBEER



**La bicyclette me rend ma
jeunesse où elle fut pour moi la
première expression de la liberté.**

**"La fatigue n'est rien, la douleur
pas beaucoup plus, mais la peur
de ne pas gagner était pour moi
quelque chose d'absolument
horrible"**

**"la souffrance à bicyclette est
noble, car elle correspond au
plein épanouissement de la
volonté."**

**Le cyclisme ce n'est pas un jeu,
c'est un sport dur, terrible,
impitoyable, qui exige de très
gros sacrifices.
On joue au football, tennis, golf,
hockey, mais on ne joue pas au
cyclisme !**





LES 4 JOURS DEBEER

ENJEUX :

Maillot Jaune : **Meilleur au classement general**
sponsor : ABYLSSEN
dotation restaurant en amoureux



Maillot vert : **Meilleur sprinteur**
Sponsor : Septentrion finance
Dotation : restaurant en amoureux



Maillot à pois : **Meilleur grimpeur**
Sponsor : EIFFAGE AER
Dotation : restaurant en amoureux





Comines



Saint Omer



Comines (en [néerlandais](#) : *(Frans-)Komen/Comen¹*) est une [commune française](#) du [département](#) du [Nord \(59\)](#) et de la [région Hauts-de-France](#), située en [Flandre romane](#). Elle est limitrophe de [Comines](#) en Belgique avec qui elle ne faisait qu'une jusqu'en 1668, date à laquelle la partie au sud de la [Lys](#) devient française. Elle fait partie de la [Métropole européenne de Lille](#).

Saint Omer fait partie du [parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale](#), dont elle est la commune la plus peuplée. L'[agriculture](#) et la nature occupent une place importante sur le territoire avec le premier [marais](#) maraîcher de [France](#), à l'[hydrographie](#) complexe, et des étangs classés en [réserve naturelle nationale](#). Si la commune offre de nombreux commerces, loisirs et services, elle est fortement dépendante d'[Arques](#) et notamment de sa cristallerie [Arc Holdings](#), deuxième employeur privé régional. C'est également une ville au passé riche, ayant laissé de nombreux vestiges. Son patrimoine et sa proximité avec l'[Angleterre](#), la [Belgique](#) et les [Pays-Bas](#) participent au tourisme local.

LA DIFFICULTE

La mise en jambe :

C'est parti pour 500 km de vélo : il faut dompter les adversaires, se jauger et voir ou on se positionner pour éviter d'être la lanterne rouge.



LE PARCOURS



LE DENIVELE



▶ Saint Omer



⊞ Bergues



Bergues, anciennement **Bergues-Saint-Winoc**, est une [commune française](#), située dans le [département](#) du [Nord](#) en [région Hauts-de-France](#). Historiquement, la ville et ses alentours ont appartenu au [comté de Flandre](#) et relèvent de la zone linguistique [flamande](#).

Bergues est notamment connue depuis 2008 pour avoir accueilli le tournage du film [Bienvenue chez les Ch'tis](#) de [Dany Boon](#)'.



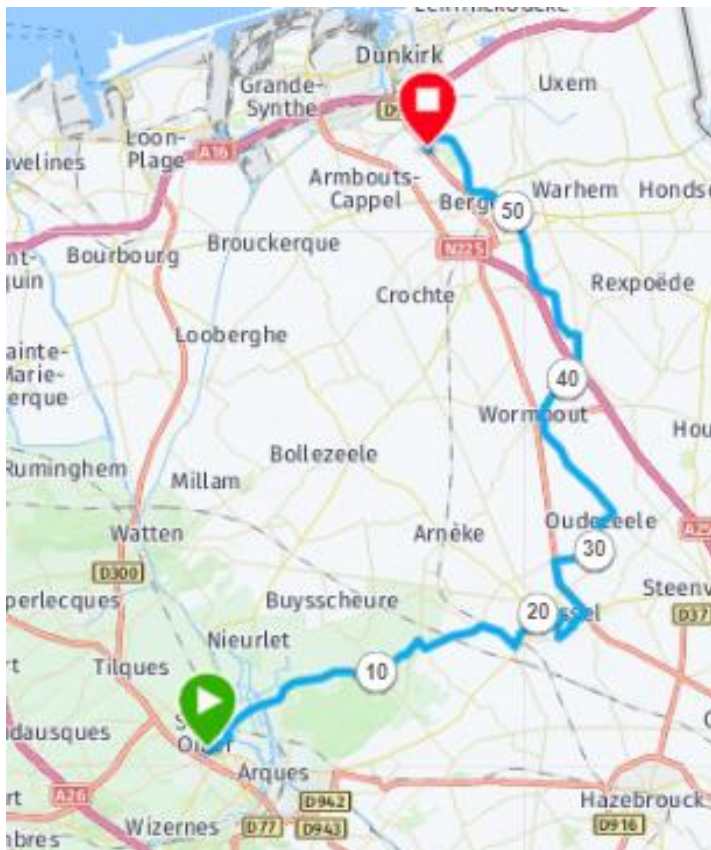
LA DIFFICULTE

L'accumulation et la gestion de l'effort : fin d'étape avec pas mal de faux plats.

La gestion de l'alimentation sera cruciale.



LE PARCOURS



LE DENIVELE



Bourbourg



wissant



Ville-étape, Bourbourg est un gros bourg de [Flandre](#) maritime situé dans le département du nord, limitrophe de celui du [Pas-de-Calais](#), à 10 km du [littoral](#) de la [Manche](#), à 15 km au sud-ouest de [Dunkerque](#), 28 km à l'ouest de la [frontière franco-belge](#), 22 km de [Saint-Omer](#) 23 km à l'est de [Calais](#) et à 69 km au nord-ouest de Lille.

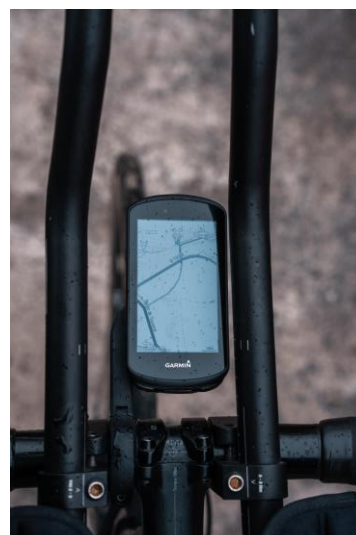
Il est situé sur un territoire de [polders](#).



LA DIFFICULTE

LE VENT : Il est indissociable du sport cycliste. À l'entraînement ou en compétition, en randonnée ou pendant un triathlon, il faut apprendre à composer avec cette force invisible, et parfois déstabilisante ou même grisante. On ne peut rien contre le vent, si ce n'est apprendre à déjouer les pièges qu'il tend, ou à s'en servir pour tenter de mettre en difficulté l'adversaire.

La puissance brute de l'athlète est déterminante pour lutter contre le vent, à la condition que la position sur le vélo soit correcte.



LE PARCOURS



LE DENIVELE



📍 Wissant



📍 Bourbourg



Ville-étape, **Wissant** ([prononcé \[wisɑ̃\]](#)¹) est une [commune française](#) située dans le [département](#) du [Pas-de-Calais](#) en [région Hauts-de-France](#).

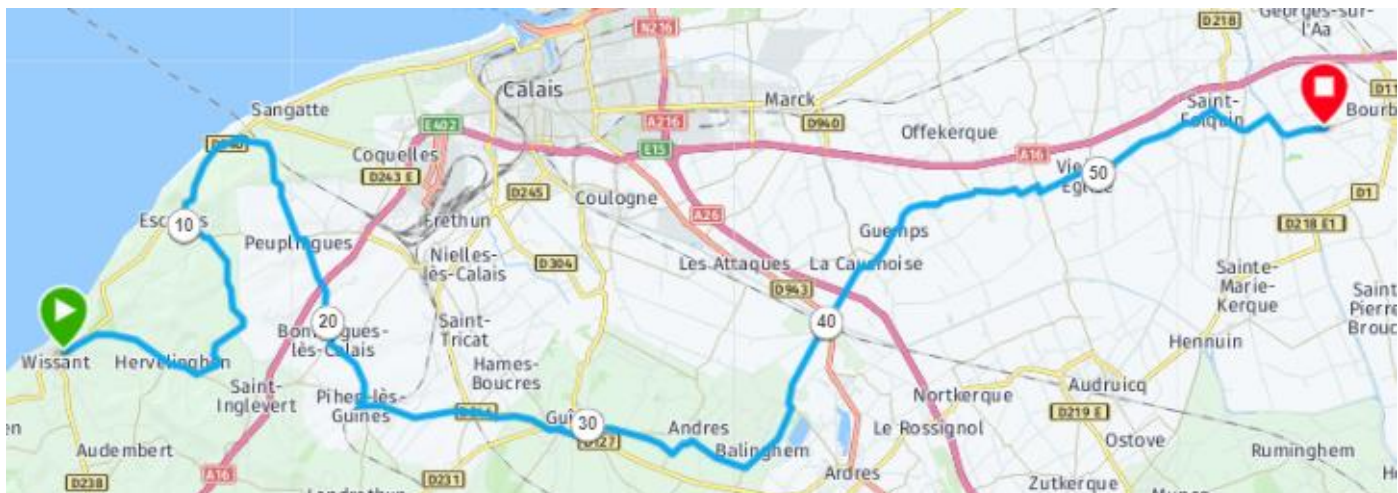
Située sur la [Côte d'Opale](#), entre les caps [Gris-Nez](#) et [Blanc-Nez](#), il s'agit d'une [station balnéaire](#) très attractive, qui multiplie sa population par huit chaque été².

La commune fait partie de la [communauté de communes de la Terre des Deux Caps](#) qui regroupe 21 communes et compte 22 197 habitants en 2018.

Le territoire de la commune est situé dans le [parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale](#).



LE PARCOURS



LE DENIVELE





Gravelines



Gravelines



Gravelines (néerlandais: *Grevelingen*) est une [commune française](#) située dans le [département](#) du [Nord](#), en [région Hauts-de-France](#). Ses habitants sont appelés les *Gravelinois*.

La ville fait partie de la [communauté urbaine de Dunkerque](#) qui regroupe 17 communes et 200 704 habitants. Liée à la [mer du Nord](#), Gravelines était, à l'origine, un [village de pêcheurs](#) spécialisés



LA DIFFICULTE

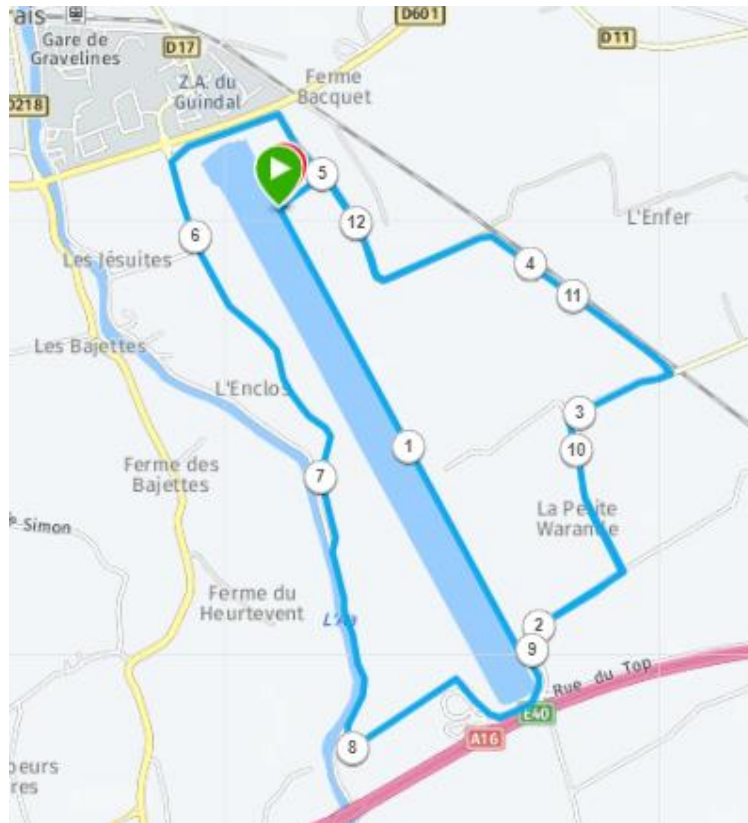
LA FATIGUE :

Lors d'un effort intense et prolongé, les muscles peuvent donner des signes de **fatigue** : diminution de la vitesse et de la qualité des gestes, crampes, sensations de brûlure, tremblements, raideur, défaillance, etc. Les origines de ces signes peuvent être diverses :

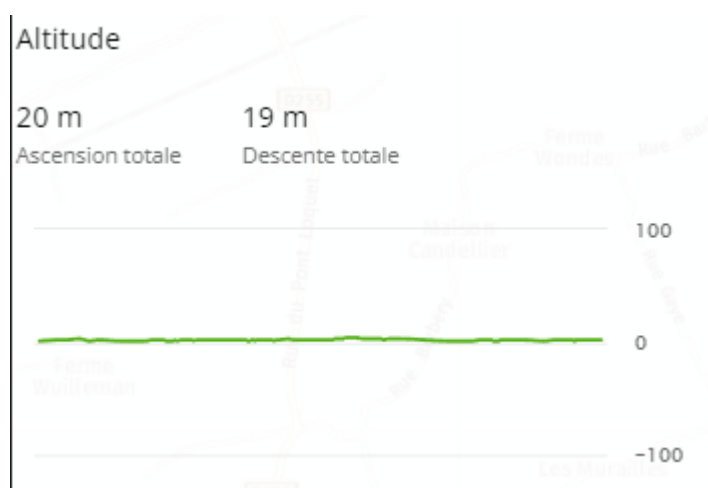
- l'**accumulation d'acide lactique** lors de la production d'énergie augmente l'acidité au sein des fibres musculaires. Cette acidité a tendance à inhiber la synthèse d'ATP à partir du glucose et des acides gras et diminue l'énergie disponible pour la contraction des muscles ;
- les **réserves de glycogène s'épuisent** et l'utilisation des acides gras comme source d'énergie est moins efficace ;
- les **concentrations locales de calcium, potassium ou magnésium** sont perturbées et nuisent aux contractions des muscles atteints ;
- les **messagers chimiques** qui permettent la communication entre les neurones et les fibres musculaires s'épuisent.



LE PARCOURS



LE DENIVELE





Gravelines

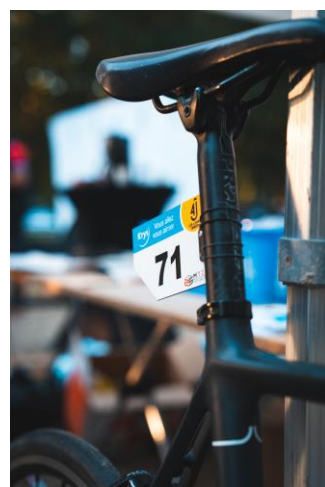


Val Joly



Pitgam est une commune waeteringuée (Brouckes et plaines) de la limite (zone de contact) entre la Flandre intérieure et la Flandre maritime (Bas-pays). Les Flandres maritimes sont drainées par de nombreux [watergangs](#) d'assèchement qu'on traverse grâce à 28 ponts et ponceaux.

[Siphon](#) sous le [Deulaert](#).



LA DIFFICULTE

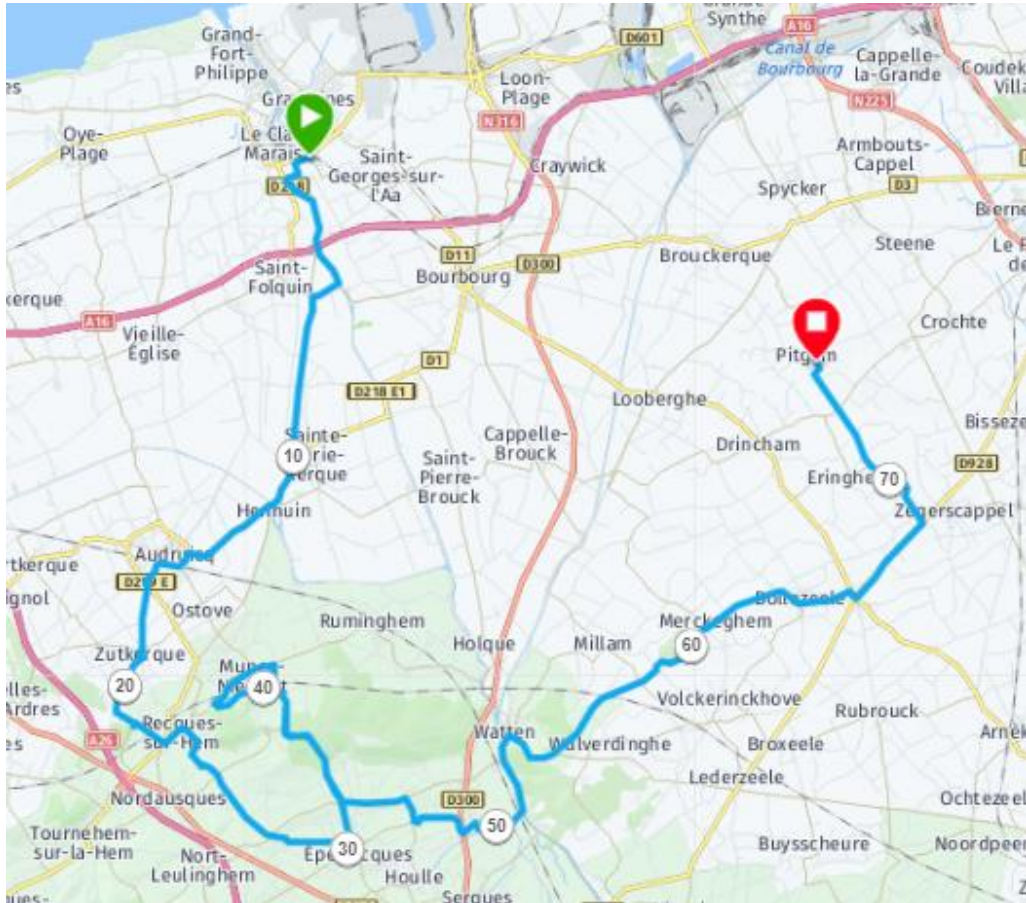
L'EFFERVESCENCE :

Attention de pas se voir trop vite à l'arrivée et de garder l'Energie nécessaire jusqu'à la fin.

Ca serai dommage d'être hors temps lors de la dernière étape.



LE PARCOURS



LE DENIVELE



**Bailleul****Mesen**

Bailleul est située entre [Lille](#) et [Dunkerque](#), en [France](#), dans le [Nord](#). Elle est située à proximité de la [plaine de la Lys](#) et au pied des [monts des Flandres](#). Elle comprend trois hameaux : Outtersteene, La Crèche, le Steent'je, et de nombreux lieux-dits (la Blanche, Mont-de-Lille, Ravesberg, [le Seau](#), etc.).

La commune s'étend sur 4 342 hectares, soit 43,42 km², dont 16 hectares de bois et forêts².

Bailleul se trouve à 50 km de Dunkerque son chef-lieu d'arrondissement, 12 km d'Armentières, 28 km de Lille chef-lieu du département, 50 km d'Arras, 14 km d'Hazebrouck, 20 km de Cassel et 19 km d'Ypres.

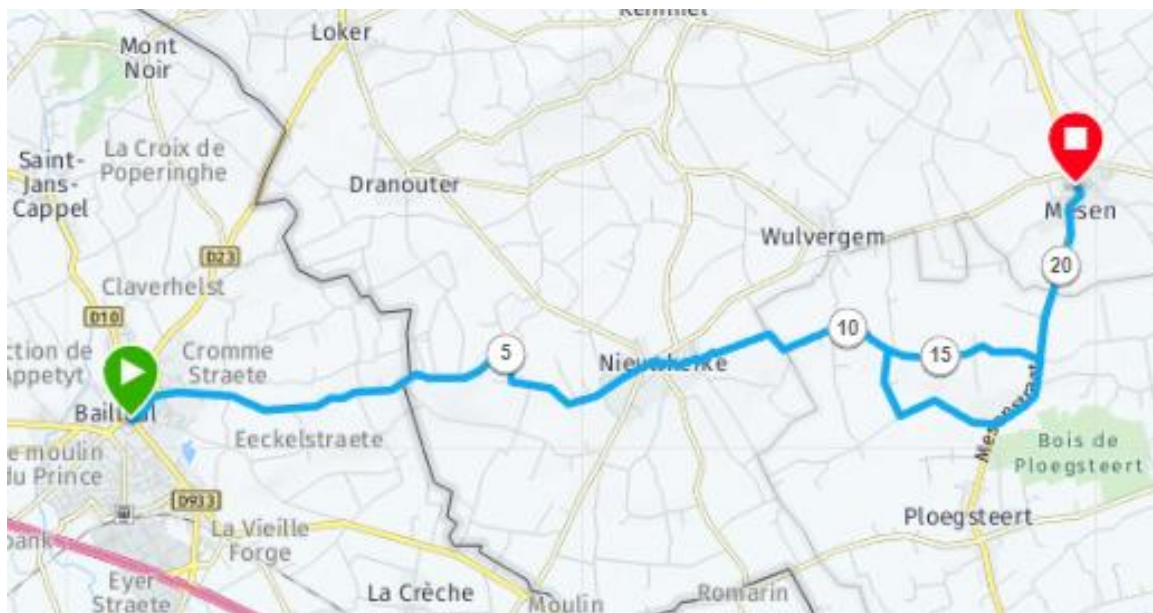


LA DIFFICULTE

Savoir tenir son guidon avec une coupe dans la main. En effet cette etape est un moment de partage sur 30 km pour se feliciter avant d'arriver dans un moment de sprinteur. Sur les champs de stella, les braquets se remettront en route pour acter le vainqueur du maillot vert .



LE PARCOURS



LE DENIVELE



RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. Organisation

Les « 4 jours de Debeer » sont organisés par **LES FOUS DE LA PEDALE** sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale debeerienne (UCID), de la Fédération Française de Cyclisme debeerienne (FFCD), et de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC). Il se déroule **du jeudi 21 au dimanche 24 SEPTEMBRE 2023** et comprend 6 étapes en ligne, 1 c.l.m. individuel. Les « 4 jours de DEBEER » est inscrit au calendrier UCI WorldTour debeerien.

ARTICLE 2. Participation

L'épreuve est ouverte à tous limitées à 4 coureurs maximum et à 2 coureurs minimum.

Si une équipe, sans justification valable, prend le départ d'une épreuve UCID WorldTour avec un nombre de coureurs inférieur à 4, l'équipe est redevable d'une amende de « 1 pinte ».- par coureur manquant.

Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter.

ARTICLE 3. Permanence

La permanence d'accueil se tient Mercredi 20 septembre 18h00 au lieu du départ

Ferme de la rouge porte comines

Le retrait des dossards par les responsables d'équipes licenciés se fera de **18h00 à 21h00 sur site.**

La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 20h00 à la permanence de l'organisation le mercredi 20 septembre.

ARTICLE 4. Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour via les talkies présent dans l'ensemble des véhicules.

ARTICLE 5. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par « **DEBEER ASSISTANCE** ». Le service est assuré au moyen de 4 voitures et 6 motos.

ARTICLE 6. Classement général individuel au temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 7 étapes en tenant compte des bonifications et des pénalités suivant l'article 2.6.014 du règlement de l'UCID. Conformément à l'article 2.6.015, en cas d'égalité au classement général individuel au temps, les fractions de seconde enregistrées lors du contre-la-montre individuel sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex æquo.

Le leader du classement général individuel au temps porte le maillot jaune.

ARTICLE 10. Les Prix

Le montant total des prix du 1^{er} « 4 JOURS DE DEBEER » est de :

- Prix du classement général individuel au temps restaurant
 - Classement par point : restaurant
 - Classement du meilleur grimpeur : restaurant
- MONTANT TOTAL DES PRIX350€**

ARTICLE 7. Classement par points

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus dans les 7 étapes suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCID.

À chaque sprint : 4-2-1 points aux trois premiers coureurs classés.

Le leader du classement par points porte le maillot vert .

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCID, en cas d'ex æquo au classement général final aux points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires d'étapes ;
- 2°) nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement par points ;
- 3°) classement général final au temps.

ARTICLE 8. Classement du meilleur grimpeur

Un classement du meilleur grimpeur est établi sur l'ensemble des cols ou côtes dans chacune des 6 étapes en ligne et suivant l'article 2.6.017 du règlement de l'UCID.

Il est attribué les points suivants dans chacun des cols ou côtes :

- cols hors catégorie : 4-2-1 points aux 3 premiers coureurs classés ;
- cols ou côtes de 1^{re} catégorie : 3-1 points aux 2 premiers coureurs classés ;
- cols ou côtes de 2^e catégorie : 2 points au premier coureur classé ;

Un classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des cols ou côtes. **Le leader du classement porte le maillot blanc à pois rouge.**

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement de l'UCI, en cas d'ex æquo au classement général individuel de la montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de premières places dans les cols hors catégorie ;
- 2°) nombre de premières places dans les cols ou côtes de 1^{re} catégorie ;

ARTICLE 9. Classement général par équipes

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement de l'UCID, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'ex æquo, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape. Le classement général par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'ex æquo, il est fait application des critères suivants jusqu'à ce qu'il y ait départage : 1°) nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ; 2°) nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour, etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes



ARTICLE 11 Les Bonifications

Des bonifications en temps reportées uniquement au classement général individuel sont attribuées aux arrivées des 2 étapes en ligne suivant l'article 2.6.019 du règlement UCI. L'attribution des bonifications est la suivante :
À l'arrivée des étapes 4, 2, 1^{er} aux 3 premiers coureurs classés.

ARTICLE 12. Délais d'élimination

Les délais d'élimination sont les suivants :

- 1^{er}, 2^e, 3^e et 5^e étapes : 20min
- 4^e, C.I.m. individuel : 30min
- 6^e étapes : 15min

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des commissaires après consultation de la Direction de l'épreuve.

ARTICLE 13. Contre-la-montre individuel

Pour la 2^e étape, disputée contre la montre individuellement, les départs sont donnés de 1' en 1' dans l'ordre inverse du classement général à l'issue de la 4^e étape

ARTICLE 14. Ports des maillots de leader

Le port des maillots de leader est obligatoire depuis le contrôle de signature jusqu'à la cérémonie protocolaire d'arrivée.

ARTICLE 15. Lutte contre le dopage - Contrôle antidopage

LES FOUS DE LA PEDALE et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'UCI (Union cycliste internationale Debeerienne) par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans les tentes de l'organisation.

ARTICLE 16. Protocole - Interviews

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole :

- le vainqueur de l'étape ;
- le leader du classement général individuel ;
- le leader du classement par points ;
- le leader du classement du meilleur grimpeur ;

Doivent se présenter pour le protocole final :

- le vainqueur de la 6^e étape ;
- le vainqueur de la 3^e édition **des 4 jours de DEBEER** ;
- le vainqueur du classement par points ;

ARTICLE 17. Classements UCI

Conformément aux articles du chapitre X, Titre 2 « Épreuves sur route » du règlement de l'UCI, **les 4 jours de DEBEER** attribue des points pour les classements mondiaux et continentaux.

ARTICLE 18. Pénalités

Les barèmes sont conformes au règlement de l'UCI.

ARTICLE 19. Environnement

LES FOUS DE LA PEDALE met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet que dans ces zones aménagées.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 20. Récusation - Exclusion

22.1 LES FOUS DE LA PEDALE tient pour essentielle la préservation de son image, de sa réputation et de celles de l'épreuve.

LES FOUS DE LA PEDALE se réserve expressément la faculté de refuser la participation à – ou d'exclure de – l'épreuve, une équipe ou l'un de ses membres, dont la présence serait de nature à porter atteinte à l'image et/ou à la réputation **LES FOUS DE LA PEDALE** et/ou de l'épreuve.

Article 21.

Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.





PARTENAIRES

ABYLSEN

Partenaire du maillot jaune



Eiffage AER

Partenaire du maillot à pois blancs
Meilleur grimpeur



Septentrion Finance

Partenaire du classement à point



PEUGEOT

Voiture officielle



VITTEL/PERRIER

Eau officielle

APTONIA



Decathlon Nutrition/Vanrysel

Partenaire de la récupération des coureurs



MT2S

Vous guidera sur tout le parcours (marquage/flechage...)



LOGO.pdf

Bouygues Batiment Nord Est

Vous guidera sur tout le parcours également



KRYS

Vous soutiendra pendant le CM et vous permettra
d'avoir vos dossards





HÉBERGEMENT

Hébergement pour les 4 jours

[L'Escale - ARTES Tourisme](#)



4J

LES 4 JOURS DEBEER

